

Les inculpés du 13/12



Tribunal d'Alès

Rassemblement le lundi 7 fév à 8h30

pour soutenir les camarades lors du délibéré de leur procès du 13/12/21

café, conférence de presse, manifestation d'escargots...

Le gouvernement utilise le droit comme bon lui semble...



Quand cinq habitants du bassin alésien reçoivent des contraventions de 135 € pour « rassemblement interdit sur la voie publique... », sans n'avoir jamais subi de contrôle d'identité, nous nous interrogeons sur ce nouveau pouvoir que semble avoir les forces de l'ordre.

Les flics verbalisent des personnes simplement parce qu'ils l'ont décidé. Ils justifient leurs actes (en l'occurrence, dans l'affaire qui nous concerne, l'absence de contrôle d'identité) par des calembredaines et autres coquecigrues. Celles-ci sortent tout droit de leur imagination alors que — faut-il le rappeler — ils sont assermentés...

Certes, ces procédés ne sont pas nouveaux. Ils font partie d'un arsenal rodé depuis des années dans les quartiers populaires, où la manipulation de la vérité, la répression et la violence policière s'exercent au quotidien en toute impunité.

De plus, sur les bancs des tribunaux, les condamnations prononcées révèlent le véritable rôle de la justice : se mettre au service de l'État et des intérêts de la classe dominante, toujours au détriment des classes sociales défavorisées.

Nous constatons une fois de plus avec cette affaire que les mouvements sociaux font peur au gouvernement. Face à cette peur, ses outils répressifs, bien huilés, sont la matraque, l'amende et la prison. L'État veut nous acculer pour nous faire taire. Mais il ne fait que renforcer l'idée que les luttes pour la justice sociale et la liberté sont plus que jamais nécessaires.

Plus d'info sur
www.defensecollectivegjnoblogs.org

